

## BUNGALOW DE CAMAU

Chronique des provinces  
CAMAU  
Le sans-gêne d'un colon  
(*L'Écho annamite*, 2 février 1922)

L'Administration projette de construire un marché à l'emplacement du bungalow actuel de Camau.

Un colon se prépare à bâtir des compartiments dans le voisinage.

Il a déjà acheté des milliers de pieux, qu'il a fait déposer jusque dans la rue, de sorte que la largeur de la chaussée laissée à la circulation s'en trouve réduite à un mètre seulement.

Qu'attend la police pour mettre fin à cet abus de la voie publique ?

---

Camau. — La fête nationale et la cordialité franco-annamite  
(*L'Écho annamite*, 21 juillet 1925)

La fête nationale a été célébrée cette année, à Camau, avec beaucoup d'éclat.

Il y avait toutes sortes de jeux annamites, tels que course des pirogues, course aux canards, exercice de natation, etc. Tous les colons européens et un grand nombre d'indigènes étaient accourus de tous les coins du territoire. Camau n'avait jamais connu de foule aussi dense. Il est un autre fait digne de remarque.

M. Nguyễn công Khanh, *huyên* honoraire, chef du canton de Quanlong, doyen des chefs et sous-chefs de Canton de la circonscription, a eu l'heureuse idée d'organiser, le 14 au soir, au grand hall du marché décoré pour la circonstance, un grand banquet de 80 couverts pour fêter la promotion de M. Duong tan Thach au grade de *tri phu*. Tous les fonctionnaires et colons européens ainsi que tous les fonctionnaires et notabilités indigènes de la région y ont été conviés.

Le menu, composé par le gérant du bungalow, M. Mathias Nhung, était très soigné. Le repas fut fort bien servi. L'on mangea, l'on but et l'on causa joyeusement. Les Européens et les Annamites s'entretenaient très amicalement, au milieu d'une gaieté de bon aloi.

Il est à remarquer que cette entente entre Européens et Annamites est une des conséquences de la sage administration de M. Dugros, le sympathique délégué administratif de Camau, qui apporte dans l'exercice de ses délicates fonctions, une compétence, un esprit d'initiative et une conception de la discipline qui font de lui l'un des plus précieux collaborateurs de l'administration et des plus estimés chefs de la circonscription.

Au champagne, M. le *huyên* Khanh et M. le *phu* Thach ont eu chacun un mot aimable qui les concerne en la circonstance. Ensuite, M. Dugros, qui présidait la fête, a fait une petite allocution dans laquelle il a félicité M. le *phu* Thach de sa promotion ; il a remercié les organisateurs de la fête de leur heureuse initiative ; il a exprimé sa joie de voir les Français et les Annamites groupés autour d'une même table et de constater, en train de s'accomplir le rapprochement franco-annamite qu'il désire tant et qu'il travaille

activement à réaliser dans ce petit coin du Far West Cochinchinois. Les convives se séparèrent assez tard dans la nuit, emportant chacun une excellente impression de la fête.

---

CAMAU  
Le transfert du marché  
(*L'Écho annamite*, 4 août 1926)

Nous publions ci-dessous d'un vœu présenté, le 26 juillet dernier, par un groupe d'habitants de Camau, à MM. le gouverneur de la Cochinchine, l'administrateur, chef de la province de Baclieu et le Délégué administratif de Camau.

Nous attirons l'attention du gouvernement sur les justes doléances des auteurs de cette requête.

N. D. L. R.

Nous avons l'honneur de soumettre à votre examen une question pleine d'intérêt dont nous attendons avec confiance la solution définitive : le transfert du marché de Camau.

En l'année 1925, monsieur Dugros, alors délégué administratif à Camau, a invité divers propriétaires de terrains et de compartiments à louer, à donner leur avis sur le transfert du marché actuel. [Quatre sur dix seulement des propriétaires assistèrent à la réunion, et cette petite minorité décida que le marché serait transféré à l'emplacement actuel du bungalow.](#)

Il résultait de cette décision d'un groupe infime d'énormes dépenses pour l'Administration et de graves inconvénients pour les habitants.

L'Administration devrait acheter à haut prix (8 \$ 00 au moins par mètre carré) le terrain pour l'emplacement du nouveau marché ou indemniser les occupants de terres domaniales en ville qu'il faudrait exproprier.

Si le marché venait à être construit au bungalow, la terre à diviser en lots qui se trouve en bordure du canal de dérivation se vendrait à bas prix, par le seul fait qu'elle se trouve loin du marché. Ainsi, une source de profits importante serait perdue pour l'Administration.

Nous présentons le vœu de transférer le marché :

1° Au confluent du sông Quan-Lô avec le Ganh-Hao, au cœur de la ville, où toute batellerie trouvera un lieu d'amarrage ;

2° À l'entrée du canal de dérivation, à son confluent avec le sông Quan-Lô, pour rendre plus prospère ce coin de la ville moins privilégié; alors, les lots de terres à mettre aux enchères publiques se surenchériront subitement. Si le canal était comblé, après l'occupation du marché, il laisserait aux deux côtés deux beaux boulevards à réserver aux fêtes publiques, champs d'aviation, etc. Enfin, il n'y aurait lieu au paiement d'aucune indemnité d'expropriation et le remblai à l'entrée du canal ne demanderait pas de grosses dépenses : il suffirait de prendre la terre déversée par la drague située à 70 mètres en dehors de la ville ;

3° À l'extrémité du boulevard n° 16, sur la rive droite du canal de dérivation, comme on a projeté de le faire il y a quelques cinq ans. Actuellement, la terre déversée par la drague s'est amoncelée et il suffira de quelques journées de main-d'œuvre pour obtenir une fondation de terre battue, alors que [l'emplacement marécageux du bungalow](#) en demandera des mois entiers. Mais ce qui est le plus avantageux pour l'Administration, c'est que les terres en bordure du canal de dérivation sont du domaine local, et, une fois situées près du marché, donneront une très belle recette à l'Administration après la vente aux enchères publiques.

Un grave inconvénient pour les habitants : c'est que [la plupart ayant des terres situées aux alentours du bungalow sont pauvres](#) et n'auront pas de ressources pour édifier les compartiments à étages. Un seul est riche et pourra profiter, les autres se verront obligés de vendre leurs terres.

L'Administration fera donc, de son côté, d'énormes dépenses pour qu'un seul propriétaire profite, au détriment des autres.

L'Administration, en rapportant le projet de transférer le marché à l'emplacement actuel du bungalow, aura tout à gagner et rien à perdre.

Nous espérons que, pour les raisons énumérées plus haut, l'Autorité supérieure voudra bien examiner d'urgence et avec soin cette question dont dépendra le développement de notre ville de Càmau. La convocation des conseillers coloniaux et provinciaux à ce sujet sera très utile.

Dans l'espoir que nos faibles voix vous parviendront, nous vous présentons Messieurs le gouverneur de la Cochinchine, l'administrateur chef de la province de Baclieu et l'administrateur délégué de Camau, l'expression de nos sentiments très reconnaissants.

UN GROUPE D'HABITANTS.

(suivent 35 signatures)

---

CAMAU

(*L'Écho annamite*, 21 août 1926)

On nous écrit :

À monsieur le directeur de *L'Écho annamite*, à Saïgon.

Monsieur le directeur,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que nous avons, le 6 juillet, présenté à l'Administration un vœu relatif au transfert du marché de Càmau, vœu inséré dans votre aimable journal du 4 août 1926, n° 646.

Notre exposé à ce sujet est fondé, car [l'emplacement actuel du bungalow à réserver pour le marché nécessiterait d'énormes dépenses](#), car il faudrait remblayer cet endroit très marécageux et acheter les terres au moins à 8 p. 00 le mètre carré, tandis que l'Administration ne dépenserait qu'une petite somme pour le remblai à l'entrée du canal de dérivation, à son confluent avec le sông Quan-lô.

Le marché une fois construit à ce dernier emplacement favoriserait l'extension de la ville commerciale le long du Sông Quan-Lô, et ce coin mort en deviendrait prospère.

Le travail rapporterait de belles recettes à l'Administration, à cause de la vente aux enchères publiques de terres domaniales.

La solution que nous préconisons est de beaucoup la meilleure.

Veillez, etc.

Un groupe d'habitants de Camau

---

Chronique des provinces

BACLIEU

L'affaire [Hippolyte Chêne](#) en correctionnelle

(*L'Écho annamite*, 24 septembre 1927)

.....  
Le 29 mai 1927, vers midi, alors qu'il pleuvait et ventait, une partie de la toiture de l'immeuble appartenant à M. Chêne, à Càmau-ville, s'écroula, ensevelissant sous les

décombres Mme Pham thi Cho, femme de M. Vo thanh Long, laquelle décéda le lendemain, à l'hôpital de Bacliêu, des suites de ses blessures.

.....  
Des témoins sont ensuite entendus : MM. [Blot 1](#), avocat-défenseur, qui se trouvait au bungalow de Càmau au moment de l'accident...

.....

---

---

<sup>1</sup> Maurice Blot : avocat-défenseur à Baclieu. Membre de la commission municipale de Baclieu (1932).